

Le 29 juillet 1830, le peuple vainqueur promenait en triomphe dans les rues de Paris, un homme qu'il appelait le défenseur de la liberté. Et cependant cet homme avait condamné ce que le peuple venait de faire. Car il avait dit dans un discours prononcé à la chambre des pairs : « Je crois aimer autant que qui que ce soit les libertés publiques : je hais les tyrans, je déteste l'oppression ; mais je soutiens que discuter le principe de la résistance, c'est s'exposer à bouleverser le monde. Je soutiens qu'aucune société, même une société démocratique, ne peut subsister avec ce principe. Tous les désordres, tous les malheurs, tous les crimes découleront de ce droit de révolte et l'on arrivera à l'anarchie, qui n'est qu'une grande résistance à tous les pouvoirs. » (Chateaubriand. Œuvres complètes. -- T. XXIII, p. 403.)

Il est un homme qui est le représentant de sept millions d'hommes, qui attachent à sa parole l'espoir de la délivrance de la plus inique oppression, un homme dont la voix est la plus puissante qu'ait jamais inspirée la liberté. Eh bien, cet homme a dit à Ipswich, aux réformateurs du royaume uni : « Je le déclare en présence de ce Dieu qui doit me juger un jour, je repousserais la modification politique la meilleure, si elle devait coûter une seule goutte de sang. » Et il avait déjà dit dans une grande réunion à Manchester. « Je suis arrivé à un point de ma vie, où il a été de mon devoir d'étudier les grandes mutations des peuples ; et dans les annales du monde depuis les époques les plus anciennes jusqu'à nos jours, j'ai défilé qui que ce soit de me montrer aucun changement bienfaisant produit par la violence. »

O'Connell ! Au nom de cet homme défendant avec une égale ardeur la foi et la liberté de son pays, se montrant l'enfant le plus docile à l'autorité de l'Eglise, et malgré les distractions de la vie publique, le chrétien le plus fidèle aux pratiques de la religion, devenu aux ennemis de sa patrie un adversaire redoutable, à la puissance duquel ils cèdent tous les jours, ayant déjà, sans avoir à se reprocher la moindre violation des lois, la moindre déviation des préceptes catholiques, ayant déjà obtenu de si grands soulagemens à ses concitoyens, et touchant au jour de leur entière délivrance ; à ce nom, on ressentait de joie et d'admiration, on reconnaît toute la puissance de la raison et de l'éloquence réglées par la foi ; on contemple, on vénère, on aime le plus beau type du patriote que l'histoire des nations présente à l'admiration des hommes. En songeant qu'on partage les principes de ce grand citoyen, on s'enorgueillit des doctrines qu'on professe, et l'on éprouve un sentiment pénible à l'égard de ceux qui n'ont pu comprendre un si admirable exemple, et dont les principes opposés ont couvert leur patrie d'un voile de tristesse et de deuil.